Ministry of Education

Capital and Business Support Division

315 Front Street West
15th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

315, rue Front Ouest
15e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2023 : B06

Date :	17 avril 2023
Destinataires de la note de service :	Directrices et directeurs de l'éducation Cadres supérieurs de l'administration des affaires
Expéditrice :	Didem Proulx Sous-ministre adjointe Division du soutien aux immobilisations et aux affaires
Objet :	**Transport des élèves — Subventions pour les besoins des élèves pour 2023-2024**

Dans le cadre de l'annonce des subventions pour les besoins des élèves 2023-2024 (SBE), je vous écris pour vous faire part des détails sur les changements apportés à la Subvention pour le transport des élèves.

Le ministère reconnaît l'importance des services de transport scolaire pour les élèves et les familles et s'engage à aider les conseils scolaires à fournir des services de transport sûrs, efficaces et efficients.

À partir de l'année scolaire 2023-2024, le ministère met en œuvre un nouveau cadre de financement transparent, équitable et axé sur la fiabilité pour la subvention pour le transport des élèves.

Le nouveau cadre a été établi à la suite de plusieurs consultations avec le secteur, incluant :

- le Groupe consultatif en matière de transport des élèves créé en 2020
- le Comité technique sur les normes de référence créé en 2021
- des séances de consultation organisées à l'automne 2022

Le ministère tient à remercier et à reconnaître les efforts importants des représentants qui ont participé à ces consultations, notamment :

- l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

- l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
- l'Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
- l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario (ACSPO)
- le Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)
- le Council of Senior Business Officials (COSBO)
- School Bus Ontario (SBO) et les représentants des exploitants d'autobus
- le comité des transports de l'Ontario Association of School Business Officials (OASBO) et les représentants des consortiums de transport des élèves

Les rétroactions et les conseils issus de ces rencontres ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration du nouveau cadre de financement pour le transport des élèves. Ce cadre :

- établit des normes de référence communes fondées sur les besoins (c'est-à-dire des critères de distance entre le domicile et l'école) à des fins de financement afin de favoriser la cohérence et d'améliorer l'accès équitable aux services de transport des élèves dans l'ensemble de l'Ontario;
- établit des critères de financement fondés sur des données probantes qui reflètent le coût de la prestation des services;
- fournit des soutiens transitoires afin qu'aucun conseil scolaire ne reçoive moins de financement en raison du nouveau modèle — pour permettre aux conseils scolaires et à leurs consortiums de transport et fournisseurs de service d'aligner les politiques et les coûts sur le cadre de financement.

Subvention pour le transport des élèves pour 2023-2024

La subvention pour le transport des élèves devrait s'élever à 1,233 million de dollars et se compose des trois allocations suivantes :

- Allocation aux services de transport – 1,226 million de dollars
- Allocation pour la formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire — 1,7 million de dollars
- Allocation pour le transport vers les écoles provinciales ou les écoles d'application — 5,7 millions de dollars

L'allocation prévue pour chaque conseil scolaire au titre de la subvention pour le transport des élèves est présentée en annexe.

Allocation aux services de transport

Il s'agit d'une nouvelle allocation, dont le total projeté est de 1,196 million de dollars, introduite pour l'année scolaire 2023-2024 et reflétant les éléments suivants :

- nombre d'élèves jugés admissibles sur la base des seuils communs de distance domicile-école appliqués à tous les conseils scolaires;

- détermination du nombre optimal d'itinéraires d'autobus scolaires nécessaires et optimisation de l'utilisation des transports en commun là où les services sont disponibles;
- mise en place de points de référence transparents destinés à représenter le coût des services, tels que :
    - le coût annuel d'achat et d'exploitation des autobus scolaires;
    - la poursuite de la prise en compte de l'évolution des prix du marché du carburant, notamment avec un mécanisme de rajustement du prix du carburant (indexation à la hausse ou à la baisse du prix du carburant);
    - l'établissement de critères de rémunération pour les conducteurs d'autobus scolaires (avec, par exemple, un salaire horaire moyen de 23 $ et 13 % pour les avantages sociaux);
    - ainsi qu'une disposition relative à la capacité inutilisée.

Cette allocation comprend également plus de 160 millions de dollars pour soutenir les priorités et les exploitations locales qui peuvent permettre aux conseils scolaires de répondre à des circonstances, des besoins et des exploitations uniques de leurs services de transport.

Comme il s'agit de la première année d'application d'une nouvelle formule de financement, l'allocation aux services de transport comprend environ 90 millions de dollars de soutien transitoire afin de garantir qu'aucun conseil scolaire ne subisse une baisse de financement par rapport à son allocation pour l'année scolaire 2022-2023.

Ce~~s~~ soutien~~s~~ transitoire~~s~~ devrai~~en~~t être en place jusqu'à l'année scolaire 2026-2027 et les impacts financiers seront mis à jour chaque année pour refléter les changements dans les effectifs, les résultats des nouveaux itinéraires et les changements apportés aux points de référence.

Vous trouverez des détails supplémentaires sur l'allocation aux services de transport dans le document technique des SBE 2023-2024.

Allocation pour la formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire

La subvention totale pour le transport des élèves comprend environ 1,7 million de dollars pour la formation sur la sécurité des élèves en autobus scolaire. La formation normalisée pour les élèves du primaire continue à être offerte en anglais et en français dans le cadre du contrat conclu entre le Marché éducationnel collaboratif de l'Ontario (MECO) et Intertrain. Il est important de noter que seuls les programmes de formation dispensés par Intertrain dans le cadre du contrat conclu avec le MECO sont admissibles à ce soutien financier pour la formation sur la sécurité.

Le financement de ce volet de formation est basé sur ce qui suit :

- Nombre prévu de séances en personne financées, basé sur 250 élèves par séance, pour couvrir au moins 50 % des élèves du primaire de chaque conseil en 2023-2024.

- Taux de remboursement de 370 $ et 244 $ pour chaque séance de formation en personne et en ligne, respectivement.
- La colonne B de l'annexe indique le nombre de séances en personne prévues pour chaque conseil.
- Le financement réel sera basé sur le nombre de séances sur place et/ou en ligne. Les conseils devront indiquer le nombre de séances de formation sur place et en ligne organisées dans les états financiers 2023-2024.
- Si les séances de formation sur la sécurité des passagers sont organisées virtuellement pour 2023-2024, comme cela a été le cas ces dernières années, les conseils scolaires seront en mesure de former plus de 50 % de leurs élèves du primaire.

Pour plus de renseignements sur la formation normalisée sur la sécurité des élèves en autobus scolaire, veuillez consulter le site web du MECO. Les questions concernant l'accès à ce programme et la conclusion d'une entente doivent être adressées au MECO par l'intermédiaire de Mie Okawa à l'adresse mie.okawa@oecm.ca ou au numéro 647 289-3717.

Allocation pour le transport vers les écoles provinciales ou les écoles d'application

Comme pour les années précédentes, le financement visant à couvrir les dépenses de transport vers les écoles provinciales et d'application demeurera basé sur les dépenses déclarées par les conseils scolaires, telles qu'approuvées par le ministère. Les conseils scolaires peuvent déclarer ces dépenses dans des rapports financiers et recevoir un remboursement direct, sous réserve de l'approbation des dépenses.

Amélioration des rapports

Grâce au nouveau modèle de financement, le ministère continue de moderniser le système de transport des élèves et de favoriser l'accès à l'enseignement en personne pour permettre la réussite de nos élèves. Le nouveau modèle de financement contient des éléments — tels que le soutien aux conducteurs et les allocations pour véhicules de réserve et conducteurs suppléants — qui, selon le ministère, devraient permettre de réduire les annulations et d'améliorer la fiabilité du service sur le terrain.

Pour garantir la réussite du nouveau modèle de financement, le ministère introduira de nouvelles exigences en matière de responsabilité et de rapports en lien avec la rémunération des conducteurs d'autobus scolaires, l'existence de capacités inutilisées et le recours aux transports en commun. Le ministère travaillera avec le secteur sur ces mesures et exigences et fournira plus de détails à une date ultérieure.

Mot de la fin

Veuillez noter qu'une partie des propositions et des éléments décrits dans ce document ne prendra effet que si des règlements en ce sens sont pris par le ministre de l'Éducation ou la lieutenante gouverneure en conseil en application de la *Loi sur l'éducation* ou d'une autre loi, le cas échéant. De tels règlements n'ont pas encore été pris. Par conséquent, le contenu de cette

note de service devrait être considéré comme assujetti à ces règlements, si et quand ils seront adoptés.

En conclusion, le ministère tient à vous remercier et à reconnaître la nécessité d'une collaboration continue avec le secteur pour moderniser le financement du transport des élèves en Ontario.

Si vous avez des questions ou des remarques, veuillez contacter Mehul Mehta, directeur, Direction du soutien amélioré aux conseils scolaires, au 647 448-3862 ou à l'adresse mehul.mehta@ontario.ca.

Sincères salutations,

Didem Proulx
Sous-ministre adjointe
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

cc : Gestionnaires des consortiums de transport

ANNEXE : PROJET DE SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES POUR 2023-2024

		A	B	C	D	E = A + C + D
N° DU CSD	**Nom du CSD**	**Allocation aux services de transport**	**Nombre maximum de séances de formation sur la sécurité[i]**	**Allocation pour la formation sur la sécurité des passagers en autobus**	**Allocation aux écoles provinciales et écoles d'application[ii]**	**PROJET DE SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES EN 2023-2024[iii]**
1	District School Board Ontario North East	9 853 592.93 $	24	8 880.00 $	0.00 $	9 862 472.93 $
2	Algoma District School Board	10 764 352.84 $	32	11 840.00 $	0.00 $	10 776 192.84 $
3	Rainbow District School Board	16 071 165.35 $	36	13 320.00 $	0.00 $	16 084 485.35 $
4	Near North District School Board	13 336 564.26 $	32	11 840.00 $	0.00 $	13 348 404.26 $
5.1	Keewatin-Patricia District School Board	5 605 661.32 $	17	6 290.00 $	0.00 $	5 611 951.32 $
5.2	Rainy River District School Board	3 404 487.44 $	11	4 070.00 $	0.00 $	3 408 557.44 $
6.1	Lakehead District School Board	7 617 706.80 $	25	9 250.00 $	0.00 $	7 626 956.80 $
6.2	Superior-Greenstone District School Board	1 925 299.65 $	10	3 700.00 $	0.00 $	1 928 999.65 $
7	Bluewater District School Board	17 301 888.08 $	45	16 650.00 $	0.00 $	17 318 538.08 $
8	Avon Maitland District School Board	14 527 698.18 $	39	14 430.00 $	198 716.00 $	14 740 844.18 $
9	Greater Essex County District School Board	16 142 294.36 $	75	27 750.00 $	0.00 $	16 170 044.36 $
10	Lambton Kent District School Board	15 135 201.89 $	56	20 720.00 $	187 214.00 $	15 343 135.89 $
11	Thames Valley District School Board	52 724 624.81 $	181	66 970.00 $	583 302.00 $	53 374 896.81 $
12	Toronto District School Board	77 835 495.28 $	532	196 840.00 $	144 545.00 $	78 176 880.28 $
13	Durham District School Board	27 997 347.72 $	162	59 940.00 $	0.00 $	28 057 287.72 $
14	Kawartha Pine Ridge District School Board	25 505 828.22 $	89	32 930.00 $	140 023.00 $	25 678 781.22 $

		A	B	C	D	E = A + C + D
N° DU CSD	**Nom du CSD**	**Allocation aux services de transport**	**Nombre maximum de séances de formation sur la sécurité[i]**	**Allocation pour la formation sur la sécurité des passagers en autobus**	**Allocation aux écoles provinciales et écoles d'application[ii]**	**PROJET DE SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES EN 2023-2024[iii]**
15	Trillium Lakelands District School Board	17 967 981.07 $	42	15 540.00 $	0.00 $	17 983 521.07 $
16	York Region District School Board	46 040 608.68 $	258	95 460.00 $	71 000.00 $	46 207 068.68 $
17	Simcoe County District School Board	24 474 161.64 $	124	45 880.00 $	60 000.00 $	24 580 041.64 $
18	Upper Grand District School Board	24 817 555.95 $	83	30 710.00 $	185 000.00 $	25 033 265.95 $
19	Peel District School Board	55 164 615.45 $	308	113 960.00 $	496 900.00 $	55 775 475.45 $
20	Halton District School Board	18 972 395.65 $	135	49 950.00 $	272 940.00 $	19 295 285.65 $
21	Hamilton-Wentworth District School Board	19 762 359.86 $	111	41 070.00 $	510 000.00 $	20 313 429.86 $
22	District School Board of Niagara	23 358 848.49 $	91	33 670.00 $	0.00 $	23 392 518.49 $
23	Grand Erie District School Board	16 205 393.85 $	64	23 680.00 $	361 844.00 $	16 590 917.85 $
24	Waterloo Region District School Board	19 711 463.95 $	138	51 060.00 $	383 409.00 $	20 145 932.95 $
25	Ottawa-Carleton District School Board	46 999 931.78 $	162	59 940.00 $	0.00 $	47 059 871.78 $
26	Upper Canada District School Board	36 815 959.45 $	72	26 640.00 $	0.00 $	36 842 599.45 $
27	Limestone District School Board	18 118 685.18 $	54	19 980.00 $	220 000.00 $	18 358 665.18 $
28	Renfrew County District School Board	9 933 553.63 $	24	8 880.00 $	0.00 $	9 942 433.63 $
29	Hastings and Prince Edward District School Board	16 738 698.66 $	40	14 800.00 $	307 800.00 $	17 061 298.66 $
30.1	Northeastern Catholic District School Board	3 767 147.36 $	11	4 070.00 $	0.00 $	3 771 217.36 $
30.2	Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board	4 189 475.80 $	11	4 070.00 $	0.00 $	4 193 545.80 $

		A	B	C	D	E = A + C + D
N° DU CSD	**Nom du CSD**	**Allocation aux services de transport**	**Nombre maximum de séances de formation sur la sécurité[i]**	**Allocation pour la formation sur la sécurité des passagers en autobus**	**Allocation aux écoles provinciales et écoles d'application[ii]**	**PROJET DE SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES EN 2023-2024[iii]**
31	Huron-Superior Catholic District School Board	4 959 886.72 $	15	5 550.00 $	0.00 $	4 965 436.72 $
32	Sudbury Catholic District School Board	7 204 245.55 $	15	5 550.00 $	0.00 $	7 209 795.55 $
33.1	Northwest Catholic District School Board	1 676 435.69 $	5	1 850.00 $	0.00 $	1 678 285.69 $
33.2	Kenora Catholic District School Board	1 497 132.30 $	4	1 480.00 $	0.00 $	1 498 612.30 $
34.1	Thunder Bay Catholic District School Board	6 028 045.39 $	19	7 030.00 $	0.00 $	6 035 075.39 $
34.2	Superior North Catholic District School Board	959 295.48 $	7	2 590.00 $	0.00 $	961 885.48 $
35	Bruce-Grey Catholic District School Board	6 582 736.31 $	12	4 440.00 $	0.00 $	6 587 176.31 $
36	Huron Perth Catholic District School Board	7 284 586.22 $	16	5 920.00 $	0.00 $	7 290 506.22 $
37	Windsor-Essex Catholic District School Board	10 431 877.45 $	43	15 910.00 $	0.00 $	10 447 787.45 $
38	London District Catholic School Board	20 119 385.50 $	52	19 240.00 $	8 200.00 $	20 146 825.50 $
39	St. Clair Catholic District School Board	7 782 794.98 $	25	9 250.00 $	124 530.00 $	7 916 574.98 $
40	Toronto Catholic District School Board	49 303 700.74 $	197	72 890.00 $	239 633.00 $	49 616 223.74 $
41	Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic District School Board	13 283 632.50 $	36	13 320.00 $	0.00 $	13 296 952.50 $

		A	B	C	D	E = A + C + D
N° DU CSD	**Nom du CSD**	**Allocation aux services de transport**	**Nombre maximum de séances de formation sur la sécurité[i]**	**Allocation pour la formation sur la sécurité des passagers en autobus**	**Allocation aux écoles provinciales et écoles d'application[ii]**	**PROJET DE SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES EN 2023-2024[iii]**
42	York Catholic District School Board	20 486 218.09 $	99	36 630.00 $	0.00 $	20 522 848.09 $
43	Dufferin-Peel Catholic District School Board	22 270 616.87 $	136	50 320.00 $	148 235.00 $	22 469 171.87 $
44	Simcoe Muskoka Catholic District School Board	14 870 842.77 $	54	19 980.00 $	0.00 $	14 890 822.77 $
45	Durham Catholic District School Board	10 444 213.22 $	50	18 500.00 $	0.00 $	10 462 713.22 $
46	Halton Catholic District School Board	10 286 871.40 $	64	23 680.00 $	75 460.00 $	10 386 011.40 $
47	Hamilton-Wentworth Catholic District School Board	11 506 961.70 $	59	21 830.00 $	130 000.00 $	11 658 791.70 $
48	Wellington Catholic District School Board	6 488 375.61 $	20	7 400.00 $	0.00 $	6 495 775.61 $
49	Waterloo Catholic District School Board	8 991 292.11 $	54	19 980.00 $	146 641.00 $	9 157 913.11 $
50	Niagara Catholic District School Board	11 810 118.29 $	53	19 610.00 $	46 800.00 $	11 876 528.29 $
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic District School Board	8 874 748.72 $	31	11 470.00 $	0.00 $	8 886 218.72 $
52	Catholic District School Board of Eastern Ontario	21 093 906.86 $	35	12 950.00 $	0.00 $	21 106 856.86 $
53	Ottawa Catholic District School Board	27 964 249.11 $	100	37 000.00 $	0.00 $	28 001 249.11 $
54	Renfrew County Catholic District School Board	6 149 821.27 $	20	7 400.00 $	0.00 $	6 157 221.27 $
55	Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board	14 342 723.26 $	35	12 950.00 $	73 440.00 $	14 429 113.26 $

		A	B	C	D	E = A + C + D
N° DU CSD	**Nom du CSD**	**Allocation aux services de transport**	**Nombre maximum de séances de formation sur la sécurité[i]**	**Allocation pour la formation sur la sécurité des passagers en autobus**	**Allocation aux écoles provinciales et écoles d'application[ii]**	**PROJET DE SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES EN 2023-2024[iii]**
56	Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario	3 403 890.31 $	9	3 330.00 $	0.00 $	3 407 220.31 $
57	Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario	3 765 878.32 $	14	5 180.00 $	0.00 $	3 771 058.32 $
58	Conseil scolaire Viamonde	22 038 651.25 $	49	18 130.00 $	0.00 $	22 056 781.25 $
59	Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	17 578 552.71 $	42	15 540.00 $	0.00 $	17 594 092.71 $
60.1	Conseil scolaire de district catholique des Grandes Rivières	8 804 307.70 $	24	8 880.00 $	0.00 $	8 813 187.70 $
60.2	Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord	4 029 982.42 $	11	4 070.00 $	0.00 $	4 034 052.42 $
61	Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario	7 433 278.45 $	24	8 880.00 $	0.00 $	7 442 158.45 $
62	Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales	1 324 525.88 $	6	2 220.00 $	0.00 $	1 326 745.88 $
63	Conseil scolaire catholique Providence	11 263 538.26 $	26	9 620.00 $	0.00 $	11 273 158.26 $
64	Conseil scolaire catholique MonAvenir	30 952 445.72 $	54	19 980.00 $	0.00 $	30 972 425.72 $
65	Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien	12 609 468.59 $	31	11 470.00 $	0.00 $	12 620 938.59 $
66	Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario	21 083 653.81 $	61	22 570.00 $	605 891.00 $	21 712 114.81 $

Remarques

[i] Reflète le nombre de séances en personne pour la formation SUR la sécurité des passagers en autobus scolaire.

[ii] L'Allocation aux écoles provinciales et écoles d'application comprend un montant estimatif des dépenses pour le Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario et les autres conseils scolaires qui ont la responsabilité de planifier et de fournir le transport scolaire provincial. Les chiffres correspondent aux prévisions budgétaires révisées pour 2022-2023 et sous réserve de modifications dans l'attente de la réception des états financiers de 2022-2023.

[iii] L'allocation de transport des prévisions budgétaires révisées pour 2022-2023 et l'effectif quotidien moyen prévu pour 2023-2024 sont pris en compte dans le calcul de la Subvention pour le transport des élèves de 2023-2024. Ces chiffres sont susceptibles d'être modifiés en attendant la réception des états financiers de 2022-2023 et de l'effectif quotidien moyen réel de 2023-2024.